



Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	Paraphe :
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <i>Délibération n° DC2013/63</i>	

Nombre de membres :

En exercice : 126

Présents : 64

Votants : 74 (Dont 10 pouvoirs)

POUR : 74 (100 %)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le trente septembre deux mille treize, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 23/09/2013

M. Frédéric MATHIAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Geneviève ALEKSANDER ; Dominique ARNOULD ; Isabelle BECHARD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Françoise CAPPELLE ; Geneviève COSSON ; Marie-Hélène DEVER ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Ghislaine GATE ; Brigitte GERARD ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Marie-Hélène MOREAU ; Marie-Paule MULLER ; Chantal PETITJEAN ; Chantal PIEROT ; Gisèle PIERSON ; Messieurs Michel ADIN ; Régis ANDRE ; Tony BESANCON ; René BOCQUET ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; René BRUAUX ; Roland CANIVENQ ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Frédéric Courvoisier-Clément ; Dominique DANNEAUX ; Luc DECORNE ; Pierre DEFORGES ; Jean-Michel DELAHAUT ; René FRANCAERT ; Patrick FRANCOIS ; Jean-Noël GARREZ ; Christophe GIOT ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Philippe HENRY ; Hervé LAHOTTE ; Francis LAUNOY ; Denis LEFORT ; Jean-Paul MAILLART ; Frédéric MATHIAS ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Guy PAYEN ; André POULAIN ; Guillaume QUEVAL ; Thierry RENAUX ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Gildas THIEBAULT ; Pierre THIERY ; Bernard WISNIEWSKI

Représentés : Madame Suzanne RAULIN donne pouvoir de vote à Madame Josette BESTEL ; Monsieur Claude ANCELME donne pouvoir de vote à Madame Françoise CAPPELLE ; Monsieur Régis BARRE donne pouvoir de vote à Monsieur Francis SIGNORET ; Monsieur Francis CANNAUX donne pouvoir de vote à Madame Gisèle PIERSON ; Monsieur Philippe ETIENNE donne pouvoir de vote à Madame Pascale MELIN ; Monsieur Jacques MACHAULT donne pouvoir de vote à Monsieur Luc DECORNE ; Monsieur Raoul MAS donne pouvoir de vote à Monsieur Claude MOUTON ; Monsieur Michel MAYEUX donne pouvoir de vote à Madame Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Monsieur Jean-Yves PIC donne pouvoir de vote à Monsieur Gildas THIEBAULT ; Monsieur Patrick BROUILLON donne pouvoir de vote à Monsieur Michel COLIN.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET GENERAL

Considérant que la gestion de l'aire d'accueil des Gens du voyage entraîne la comptabilisation des cautions à l'Article 165 du budget principal, en recettes à l'arrivée des familles et en dépenses lors du remboursement au départ de celles-ci ;

Considérant que le chapitre 165 a été sous-évalué lors de l'élaboration du budget primitif 2013,
Considérant la nécessité de procéder à une décision modificative ;

Vu l'avis remis par la commission Finances, vie sociale, culturelle et sportive et le Bureau lors de leur séance respective des 18/09 et 23/09/2013 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté APPROUVE la décision modificative suivante du budget général :

Dépenses d'investissement

Chapitre 16 :

Article 165 - Dépôts et cautionnements reçus : + 2 000,00 €

Recettes d'investissement

Chapitre 16 :

Article 165 - Dépôts et cautionnements reçus : + 2 000,00 €

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Francis SIGNORET

